

Décision relative à une demande de changement de dénomination d'un produit phytopharmaceutique

Vu les dispositions du règlement (CE) N° 1107/2009 du 21 octobre 2009 et de ses textes d'application,

Vu le code rural et de la pêche maritime, notamment le chapitre III du titre V du livre II des parties législative et réglementaire,

*Vu la demande de changement du nom commercial du produit phytopharmaceutique **CELADA LB 400***

de la société **SUTERRA EUROPE BIOCONTROL SL**
enregistrée sous le n° 2021-2577

Le changement de dénomination du produit référencé ci-après **est accordé** en France.

Informations générales sur le produit	
Nom du produit	
Nouvelle dénomination	CELADA LB 400
Ancienne dénomination	CLICK LB-PRO
Type de produit	Produit de référence
Titulaire	SUTERRA EUROPE BIOCONTROL SL Plaza América 2 Planta 9 46004 VALENCIA ESPAGNE
Formulation	Produit diffuseur de vapeur (VP)
Contenant	98 g/kg - (E,Z)-7,9-dodécadien-1-yl acétate
Numéro d'intrant	118-2019.01
Numéro d'AMM	2200914
Fonction	Attractif phéromone (confusion sexuelle)
Gamme d'usage	Professionnel

L'échéance de validité de la présente décision correspond à celle de l'autorisation du produit.

La présente décision peut être retirée ou modifiée avant cette échéance si des éléments le justifient.

À Maisons-Alfort, le

10 SEP. 2021

Pour le directeur général et par délégation
 La directrice des autorisations
 de mise sur le marché


Marie-Christine de GUENIN